

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 80091

Numéro SIREN : 418 161 337

Nom ou dénomination : 2A LABEL

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2019 sous le numéro de dépôt 34691

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET SECIF AUDIT

46 rue de la Paix
10012 TROYES CEDEX

V/REF :

N/REF : 98 B 80091 / 2019-A-34691

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 28/10/2019, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 01/08/2019
- Changement de président

Concernant la société

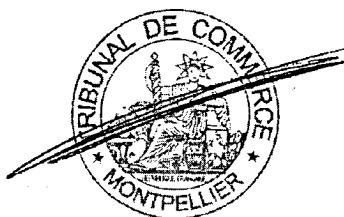
2A LABEL
Société par actions simplifiée
ZA des Clachs 123 rue des Romarins
34560 Poussan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-34691 le 28/10/2019

R.C.S. MONTPELLIER 418 161 337 (98 B 80091)

Fait à MONTPELLIER le 28/10/2019,

LE GREFFIER



2A LABEL
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 123 rue des Romarins
ZA des Clachs, 34560 POUSSAN
418 161 337 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1er AOUT 2019

L'an deux mille dix-neuf, Le 1er Août à 14 heures,

La société GROUP&DBO, Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, ayant son siège social 48 rue Claude Balbastre, 34070 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 851 754 838,

Représentée par son gérant, Monsieur David BOURQUI,

Associée unique de la société 2A LABEL,

En l'absence excusée de Monsieur Bernard AZEMA, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Bernard AZEMA de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur David BOURQUI
Né à VITRY LE FRANCOIS le 24/07/1975
De nationalité française
Demeurant 13 rue Georges et Marie 10150 VOUE

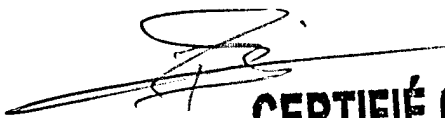
Monsieur David BOURQUI accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

GROUP&DBO


CERTIFIÉ CONFORME